

Juin 2016

FédEFoC - MEDIA ANIMATION asbl • 100, avenue E. Mounier / B-1200 Bruxelles •
http://www.media-animation.be - Marc ANDRÉ • Enseignement fondamental –
productions pédagogiques – mission spécifique « éducation aux médias et au
multimédia » • tel + 32 (0) 2 256 72 54 • m.andre@media-animation.be

*N'hésitez pas à laisser un
exemplaire dans la salle des profs...*

Un nouveau programme d'éducation aux médias

Après les programmes de mathématique (2013) et de français (2014), ce sera au tour de celui d'éveil de faire son entrée dans les écoles durant le prochain premier trimestre. L'éducation aux médias y trouvera sa place aux côtés de « formation historique », de « formation géographique », de « initiation scientifique », de « éducation par la technologie » et de « éducation à la philosophie et la citoyenneté ».

La nouvelle version du programme d'éducation aux médias s'appuie sur les recommandations du Conseil supérieur de l'éducation aux médias et prend comme référence le document « Les compétences en éducations aux médias, un enjeu majeur » qu'il a édité en 2013.

Tout comme en français, l'apprenant est considéré en tant que récepteur (« lire un média » et « naviguer à travers des médias ») et émetteur de médias (« écrire un média » et « organiser les médias »).



Les savoir-faire sont, pour chaque partie, répartis selon trois dimensions :

- la dimension informationnelle dans laquelle l'élève est amené à percevoir la façon dont le message est véhiculé afin de mieux l'appréhender ;
- la dimension technique qui conduit l'élève à choisir, à identifier et à utiliser différentes techniques et différents supports médiatiques de façon appropriée ;
- la dimension sociale, citoyenne et éthique qui vise à envisager l'intention et les effets des médias (sur soi-même et sur les autres).

Le canevas de présentation respecte celui utilisé dans l'ensemble des programmes :

- un tableau de mise en perspective permet un regard rapide sur la progression des attendus au travers des cycles ;
- les savoir-faire spécifiques aux différents attendus sont énumérés en page de gauche ;
- des exemples de tâches sont proposés en page de droite.

L'éducation aux médias a pour but de développer de nombreuses compétences chez l'apprenant. Celles-ci doivent lui permettre d'effectuer un certain nombre d'activités liées à divers objets médiatiques (caméra, site internet, livre, tableau, panneaux de signalisation, etc.). Ces activités lui seront nécessaires pour évoluer dans l'environnement médiatique contemporain de façon critique, responsable et créative ainsi que de manière autonome et socialisée. Concrètement, l'éducation aux médias a pour objectif de faire acquérir à l'apprenant des compétences liées à la création et à l'utilisation des médias, afin de lui permettre de combiner des savoir-faire et des savoir-être pour s'adapter, de manière originale et non-stéréotypée, à des situations inédites liées aux médias de plus en plus présents et qui ne cessent d'évoluer et de se diversifier.¹

Saviez-vous que...

C'est en 1993 que l'éducation aux médias apparaît pour la première fois comme discipline dans le programme de l'enseignement fondamental libre. Ce, quatre ans avant que le décret mission (24 juillet 1997) précise, en son article 16, que l'éducation aux médias doit faire « partie de la formation commune obligatoire ».

Enfin, l'éducation aux médias favorise une véritable éducation citoyenne en ce sens où elle vise une compréhension des enjeux de la citoyenneté médiatisée et une capacité de réflexion pratique sur ceux-ci.

Le tableau¹ ci-dessous synthétise les attendus du nouveau programme.



		Dimension informationnelle	Dimension technique	Dimension sociale
		1. Forme-objet 2. Contenu transmissible 3. Système de signes	1. Dispositifs médiatiques 2. Usages médiatiques 3. Enjeux médiatiques	1. Contextes et usages 2. Destinateurs et destinataires 3. Attentes et effets
Les compétences s'exercent sur :				
Récepteur	Lire : Déchiffrer le contenu médiatique	Le contenu des médias et les systèmes de représentations qu'ils utilisent	Les techniques nécessaires pour réceptionner les médias et accéder à la lecture	Le contexte de production institutionnel des médias, les intentions de leurs concepteurs, les stéréotypes culturels qu'ils renforcent, etc.
	Naviguer : Parcourir un ou des médias ; activité d'exploration et de recherche	La recherche et la sélection de documents ou de médias en fonction de leur sujet ou de leur genre	La recherche et la sélection de la technologie qui permet d'atteindre ses objectifs	La recherche et la sélection de documents ou de médias en fonction de critères liés aux contextes sociaux de leur production, de leur circulation ou de leur réception
Émetteur	Écrire : Produire et diffuser des productions médiatiques	Les langages et les genres que ces productions médiatiques utilisent	Les opérations techniques que les productions médiatiques impliquent	Les diverses relations interpersonnelles que ces productions médiatiques impliquent
	Organiser : Classer, distribuer, répartir des médias en catégories, gérer sa production médiatique	La conservation, le classement, l'annotation, l'archivage et la sécurisation des médias trouvés, produits et partagés au fil d'usages médiatiques	La connaissance ou l'imagination d'alternatives en matière d'appareils, de logiciels de services informatiques, etc. et leur catégorisation selon leurs modes d'interopérabilité possibles.	La catégorisation de ses communications médiatisées en fonction du type de relation entretenue avec la variété de ses interlocuteurs en vue d'en adapter leurs modalités.

¹ « Les compétences en éducation aux médias – un enjeu éducatif majeur », Conseil supérieur de l'éducation aux médias, 2013

Appel à candidatures pour la connectivité interne des établissements

La SPW vient de lancer un appel à candidature dans le cadre du plan d'équipement « école numérique ». L'objectif est d'expérimenter l'équipement des établissements d'enseignement avec un réseau local filaire et sans fil de façon à offrir un service durable et de qualité professionnelle à tous les usagers du système éducatif. Les candidatures doivent être introduites pour le 15 juillet. Nous vous proposons, ci-après, le texte proposé sur la page dédiée à cet appel à candidatures².



Le développement des usages pédagogiques du numérique au bénéfice de l'apprentissage ainsi que la diffusion des compétences spécifiques au domaine du numérique nécessitent de plus en plus de pouvoir exploiter ces technologies dans toutes les classes. Confiner ces usages aux seuls moments où les apprenants peuvent avoir accès aux locaux spécialement aménagés tels que les cyberclasses n'est plus suffisant aujourd'hui et le sera encore moins dans le futur. Par ailleurs, la diversité des usages nécessite de varier les terminaux selon les besoins : ordinateurs fixes ou portables, tablettes numériques, tableaux blancs interactifs, voire des dispositifs plus spécifiques mais qui ont en commun de requérir de façon presque systématique à une connexion aux multiples ressources liées.

Disposer d'une possibilité de connexion à Internet dans toutes les classes est donc une nécessité qui va progressivement s'imposer, et cela tantôt sous forme filaire, mais bien plus souvent encore sans fil. Pour faire face à ce défi, la Wallonie lance une importante action visant à expérimenter l'équipement systématique des établissements d'enseignement avec un réseau local filaire et sans fil dimensionné et géré de façon à offrir un service durable et de qualité professionnelle à tous les usagers du système éducatif.

Les objectifs de cette "phase test" sont multiples. Outre le fait de faire bénéficier dès aujourd'hui 200 implantations d'une infrastructure de qualité, il s'agit de :

- valider les hypothèses de dimensionnement des réseaux en partant des caractéristiques des établissements et des plans disponibles ;
- valider les choix technologiques ;
- valider les coûts effectifs de mise en œuvre de ces réseaux en vue d'un élargissement ultérieur de ce dispositif ;
- valider les modes de configuration et de gestion des infrastructures ;
- valider les bénéfices escomptés sur les usages numériques éducatifs par les élèves/étudiants et le corps enseignant.

Pour ce faire, un appel à candidatures est lancé aux établissements de l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé ainsi que de l'enseignement de promotion sociale pour constituer l'échantillon d'implantations, situées en Wallonie, qui participeront à cette phase test et bénéficieront ainsi de l'équipement réseau et de l'installation de celui-ci dans leurs locaux.

La circulaire complète à destination des directions des établissements concernés est accessible sur le site enseignement.be.

*Les candidatures doivent être introduites **pour le 15 juillet 2016 à 12 heures** exclusivement via le formulaire électronique (NDLR : disponible via un lien sur la page, voir ci-dessous²).*

Chaque candidature électronique doit être confirmée avant le 30 août 2016 en envoyant uniquement l'annexe (convention), dûment complétée et signée par la direction de l'établissement et/ou la personne habilitée à engager valablement l'établissement scolaire. Elle peut être envoyée soit en version scannée



² <http://www.ecolenumerique.be/qa/connectivite-wlan-des-etablissements-scolaires-phase-test/>

par courrier électronique à l'adresse contact@ecolenumerique.be, soit en version papier à l'adresse suivante : Service Public de Wallonie - À l'attention de Monsieur Jean-Marie BOUDRENGHIEN - Cellule Ecole Numérique - Place de Wallonie 1, Bâtiment 2 - 5100 JAMBES.

Les écoles qui le souhaitent peuvent obtenir une aide dans la rédaction de leur dossier de candidature. Toutes les explications se trouvent sur le site « www.ecolenumerique.be ».

Une école d'excellence dans un monde de plus en plus médiatisé

Dans une méta-note envoyée aux membres du Gouvernement, en marge des travaux du « Pacte d'excellence », Le Conseil supérieur de l'éducation aux médias (CSEM) a tenu à préciser la place que doit avoir l'éducation aux médias dans la définition de l'enseignement du XXI^{ème} siècle. Nous en avons sélectionné quelques extraits que nous vous proposons de découvrir ici.

« Dans l'état actuel des choses, les activités d'éducation aux médias dans notre système scolaire sont encore généralement ponctuelles, plutôt dispersées, souvent requises comme palliatifs de situations de crise. Un déploiement structurel et systématique de telles activités leur donnerait une dimension préventive et permettrait de toucher tous les élèves, de manière plus équitable. .../...

Les travaux du « Pacte d'excellence » font apparaître le concept de « littératie numérique » et précisent que celle-ci ne doit pas seulement mobiliser des savoir-faire technologiques, mais aussi des compétences critiques et citoyennes. .../...

Comme l'a défini le Décret sur les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire de juillet 1997, l'enseignement doit avoir comme objectifs de « préparer des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures » ainsi que « d'amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre place dans la vie économique, sociale et culturelle ». Ces compétences doivent leur permettre en particulier de faire face aux multiples situations inédites et problématiques qu'ils pourront rencontrer tout au long de la vie. Même si le futur reste largement indéterminé, l'on voit facilement que les médias sont appelés à jouer un rôle de plus en plus important dans la société de demain, comme en témoigne en particulier la révolution numérique qui a débuté il y a plus de cinquante ans avant de s'accélérer spectaculairement au début du 21^e siècle. Cette révolution fait surgir de nouveaux défis. D'une part, la quantité disponible d'informations a grandement augmenté, soulevant des problématiques complexes comme la pertinence de ces informations de valeur très différente, la fiabilité des sources, l'accès à l'information recherchée dans un paysage de plus en plus étendu et complexe, la posture sociale, émotionnelle, réflexive, politique ou culturelle à adopter face à ce flux d'informations continues et contrastées. Plus largement, la participation des citoyens à la culture, qu'elle soit savante ou populaire, sérieuse ou distrayante, passe aujourd'hui de façon essentielle par les médias, obligeant l'école à intensifier son rôle de médiateur culturel en ce domaine. La nature des médias s'est également profondément transformée, et, si l'écrit occupe toujours une place essentielle sous des formes néanmoins renouvelées, les images fixes et animées sont de plus en plus présentes et sollicitent notre imaginaire, de façon ludique, spectaculaire, sensorielle ou hypnotique, produisant un impact émotionnel souvent puissant mais également insidieux. .../...

Les individus, loin d'être cantonnés à un rôle de récepteurs passifs, sont de plus en plus invités à interagir avec les médias et à travers les médias. (.../...) Au-delà de l'interactivité, chacun peut à son tour devenir facilement un producteur ou un réalisateur de médias. (.../...) En une formule frappante, on peut dire que les médias sont notre monde. Nous découvrons et nous connaissons le monde pour une large part à travers les médias. Nous interagissons avec le monde grâce aux médias. Et nous nous exposons au monde à travers les médias. Dans ce contexte bouleversé, tous les individus ne disposent cependant pas des mêmes outils, ni des mêmes compétences, ni des mêmes savoirs sur ces médias. Au-delà de leur interface visible, les médias comprennent en effet un « arrière-monde », difficile à maîtriser. .../...

Les médias, loin de se réduire à des « objets » circonscrits comme la télévision ou une affiche, sont au cœur de tous les processus d'apprentissage et d'éducation. Et ils doivent s'inscrire au sein des différentes disciplines scolaires, ou comme une discipline à part entière, non pas comme de simples moyens ou outils d'enseignement mais comme l'interface essentielle entre les individus et la réalité dans laquelle ils sont appelés aujourd'hui à prendre leur place comme citoyens et comme professionnels. L'école doit éduquer aux médias, à leur utilisation réfléchie, aussi bien en réception qu'en production, dans leur dimension informationnelle mais également technique et sociale. Des situations de crise (radicalisation, théories du complot, harcèlement via les réseaux sociaux, rumeurs, engouements subits de toutes sortes...) ont révélé l'urgence d'une telle éducation aux médias, mais les réponses demandées et éventuellement apportées sont trop souvent restées ponctuelles, éparses et sans réelle continuité. L'école doit aujourd'hui prendre conscience que les médias nécessitent une éducation à part entière si l'on veut que les citoyens de demain ne soient pas soumis à des puissances médiatiques dont ils ne comprennent ni le sens ni les enjeux, et si l'on veut au contraire qu'ils maîtrisent au mieux ces outils et les utilisent de façon consciente et responsable. .../...

Au mieux, l'école tente-t-elle d'utiliser certains médias, de préférence numériques, à des fins didactiques, sans en faire un véritable objet d'apprentissage en vue d'accroître chez les élèves les compétences expertes dont ils ont déjà besoin aujourd'hui, et qu'ils sont encore condamnés à développer spontanément, en échangeant leurs expériences entre pairs, en l'absence d'une éducation formelle dont les adultes devraient assumer la responsabilité.

Enfin, à travers leurs fonctions d'information et de socialisation, les médias sont au cœur des enjeux et des fractures du vivre ensemble qui minent nos démocraties. Comment dès lors imaginer une éducation à la citoyenneté démocratique, active, responsable, respectueuse de la diversité, attentive au développement durable... sans amener les élèves à se questionner sur leurs usages médiatiques, sur le rôle que ces usages jouent dans leurs représentations personnelles et dans leur action sociale, sans les doter d'une solide littératie médiatique.

Puisqu'aujourd'hui il est question de travailler collectivement au développement d'un enseignement à la hauteur des nouveaux défis contemporains, le CSEM invite donc de manière pressante le Gouvernement à intégrer systématiquement et structurellement l'éducation aux médias et la littératie médiatique dans les missions et les actions d'une école d'excellence au 21^e siècle. Le Conseil supérieur de l'éducation aux médias, le vendredi 15 avril 2016

Appel à projets du CSEM : Médias et citoyenneté

Le thème du nouvel appel à projets du Conseil supérieur de l'éducation aux médias est connu : « Médias et citoyenneté : s'informer, se mobiliser et communiquer ». Il s'agira d'amener les élèves à s'informer de manière autonome et critique, se mobiliser et communiquer en développant un projet d'éducation aux médias et à la citoyenneté. Les dix écoles sélectionnées recevront chacune 2000 € afin de mener à bien leur projet. Les candidatures doivent être transmises pour le 30 septembre sous forme électronique.

Les projets concernés par cet appel doivent prioritairement viser l'éducation aux médias. Ils doivent être adaptés à l'âge et au niveau d'enseignement et nécessairement aboutir à une production médiatique diffusée ou partagée auprès de publics proches de l'école ou plus lointain. Les projets utiliseront les médias les plus adaptés pour s'exprimer et se mobiliser, à partir d'une démarche d'information critique: blog de classe, (web)journal d'école, podcasts, photos, vidéos mais aussi médias en réseaux (YouTube, Facebook...)...



Appel à Projets

Toutes les informations pratiques liées au projet sont consultables à l'adresse <http://www.csem.be/appelaprojet>. On y trouve notamment les critères d'évaluation et le formulaire d'inscription en ligne. Il est également possible d'y prendre connaissance et de s'inspirer des projets retenus les années précédentes.

Que diriez-vous de rejoindre le comité de sélection du « Festival à Films Ouverts » ?

Amateur ou amatrice de cinéma ? Rejoignez le comité de sélection pour repérer les dernières sorties cinéma en lien avec l'interculturalité, regarder des films en avant-première, débattre et choisir le prochain thème du Festival À Films Ouverts : on attend plus que vous !

Ce comité de sélection se compose d'un ou plusieurs groupes d'accompagnement du festival pour assurer une sorte de veille critique des films et des documentaires en rapport avec les thématiques du festival durant l'année.

Le rôle du comité de sélection est de :

- repérer et visionner des films, nouveaux ou anciens, qui pourraient intégrer la programmation du Festival à Films Ouverts ;
- dégager des pistes de réflexion et de débat autour de ces films pour les exploiter lors des séances du Festival ;
- Identifier des thématiques générales qui combinent analyse critique des médias, et donc du cinéma, et questions liées à la diversité, au racisme et à l'interculturalité

Rejoindre ce groupe consiste à participer à l'une ou l'autre réunion et éventuellement à un ciné-club en quelques séances sur l'année (avec probablement des avants-premières). Ce ciné-club sera animé par Média Animation mais son contenu sera piloté par les participants eux-mêmes (choix des films, exploration de thématiques, analyses critiques, etc.). Il n'y a aucun prérequis pour cette activité : l'intention est de constituer un groupe le plus large possible et ouvert à tous et à toutes (personnes et associations), où s'expriment des sensibilités différentes tant face au cinéma que par rapport aux thèmes. Il s'agit d'un lieu d'expression et de rencontre destiné à orienter À Films Ouverts.

Si ce projet vous intéresse, envoyez un petit mail sans tarder à Daniel Bonvoisin : d.bonvoisin@media-animation.be.



La quinzaine de l'éducation aux médias

Du mercredi 12 octobre au mercredi 26 octobre 2016, le Conseil supérieur de l'éducation aux médias invite tous les acteurs qui le souhaitent à proposer des activités de sensibilisation, d'animation ou de formation autour de l'éducation aux médias dans le cadre de la Quinzaine de l'éducation aux médias.

Cet événement rassemblera un maximum d'initiatives réparties sur tout le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans une opération qui fera l'objet d'un large plan de communication avec l'objectif de permettre au plus grand nombre d'accéder aux médias, de les comprendre et les apprécier et de les utiliser pour communiquer au travers d'activités informatives, ludiques ou créatives.

La Quinzaine de l'éducation aux médias est ouverte à tout le monde dans une finalité non commerciale : écoles, communes, espaces publics numériques, pouvoirs publics, bibliothèques, CPAS, centres culturels, associations, opérateurs... Les activités proposées peuvent viser tous les publics, de la petite enfance aux seniors. L'inscription, exclusivement via un formulaire en ligne, est entièrement gratuite. Elle permettra aux initiatives de bénéficier d'une large médiatisation via la presse et le site du CSEM.

Les pistes sont multiples : sensibiliser à un usage responsable des réseaux sociaux, participer à la création d'un webmagazine, analyser les stratégies derrière la pub, tourner le remake d'un film en stopmotion, enregistrer une émission de webradio, décoder la presse autour du thème du terrorisme, démonter les stéréotypes présents dans les jeux vidéo...

Le lien pour inscrire une activité ou en savoir plus :

http://csem.be/outils/operations/la_quinzaine_de_leducation_aux_medias



Source des photos : Shutterstock.com ou captures d'écran réalisées sur le site mentionné dans les articles